

❖ **AIX-NOULETTE.** *Le Bois Carembassé* > 11.5 km > 3 h

A travers des chemins variés, chargés d'histoire, vous découvrirez les anciennes fermes d'Aix et les crêtes de l'Artois...



**D** Départ : Parking du gîte de la Malterie.

Prendre le chemin Caté et, au bout à gauche, une route pour rejoindre, par la gauche, l'ancienne voie ferrée pour ensuite monter dans le bois.

**1 2** Rejoindre le GR 127 sur quelques mètres, ensuite le quitter. Tourner à droite par un sentier qui redescend vers Bouvigny-Boyeffles.

**3** Suivre le GR 127, tourner à droite, rue Salvatore Allende, à gauche, rue Lavoisier, continuer vers l'église. Prendre la rue Mahée puis à gauche, rue du Moulin.

**4** Prendre le chemin herbeux. Redescendre vers Aix par l'ancienne voie ferrée.

à voir >

**En chemin :**  
Motte cadastrale.  
Eglise de Bouvigny-Boyeffles XIX<sup>e</sup>.  
Eglise d'Aix-Noulette XVI<sup>e</sup>.

**Dans la région :**  
Antenne de Bouvigny.  
Notre-Dame de Lorette (cimetière basilique).  
Tour : antenne et musée vivant 14-18.  
Centre Européen de la Paix à Souchez.  
Les crêtes de l'Artois.

renseignements >

**Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin.**  
Tél. : 03.21.77.41.41  
**Office de tourisme**  
**Syndicat d'Initiative de Lens-Liévin.**  
26 rue de la Paix - 62300 Lens  
Tél. : 03.21.67.66.66

Tous droits réservés. Conseil général du Pas-de-Calais.  
> une conception de l'Agence Tournant (ARRAS)  
et du Service Communication du Département.